

Quelle ne serait pas la joie de M. Joliette, si revenant dans le monde, il revoyait ainsi grandie la modeste maison qu'il a fondée ! Qu'il soit connu des nouveaux que les anciens n'ont pas moins de vénération qu'eux pour cet illustre fondateur.....

M. O. Desmarais, avocat de St-Hyacinthe

“ C'est avec plaisir que je prends la parole après le Rév. M. Bonin, mon ancien professeur de rhétorique. Ce plaisir est cependant quelque peu diminué, non par la crainte du pensum, mais par celle de la critique. Il faut cependant dire que je parle devant des amis et que je n'ai reçu d'avis de porter la parole que quelques minutes avant le banquet.

Je retrouve à Joliette une grande partie de mon cœur; j'y retrouve les souvenirs de mon enfance, et j'y vois tout près la tombe de l'auteur de mes jours ! *Haec olim meminisse juvabit*, c'est aujourd'hui que je sens la vérité de cette parole.

Lorsque l'on a vogué sur la haute mer et que l'on a dû battre contre la tempête, il fait bon de rencontrer un port comme celui-ci pour s'y reposer. Comme le géant de la fable on y trouve de quoi s'y reconforter.....

Quelque peu juif errant dans l'Amérique du Nord, j'ai souvent rencontré des amis ou des connaissances de Joliette, et je dois vous dire que je n'ai jamais eu à rongir. Nous n'avons sans doute pas tous les mêmes idées, mais lorsqu'il s'agit du cœur et de la sympathie, il y a des plages accessibles à tous et de vastes champs où s'opèrent facilement l'union, la concorde.

Ces réunions me font quelque peu pèlerin d'une espèce de franc-maçonnerie, mais de bon aloi. Elles font tomber des préjugés, et dans tous les cas elles mettent du baume sur les plaies de la vie et de la joie au cœur. Merci.

M. C. A. Cornellier, avocat de Joliette

Il faut bien s'exécuter et suivre les bons exemples qui nous sont donnés. Si ma mémoire ne me trompe, je suis en ce moment plus obéissant qu'un collége !

On nous a nourris dans cette maison du pain béni de la bonne et saine éducation. Comment pourrions-nous reconnaître un pareil bienfait sinon en nous rendant fidèles aux devoirs dont nous avons ici puisé la notion.

A chacun de faire là-dessus son examen.

A bien considérer toutes choses, les cultivateurs méritent surtout l'attention. Là est notre force prépondérante. Il y en a peu malheureusement qui laissent le collége pour la culture, mais chaque année cependant, ce sont les cultivateurs qui donnent à nos colléges le plus fort contingent d'enfants qui se casent à tous les degrés de l'échelle sociale.

Les industriels et les commerçants ont besoin comme les autres des grands principes que l'on puise au collége.

Les notaires qui tiennent compte et minute de tout, ont sans doute enregistré fidèlement tout ce qu'ils ont reçu de leur *Alma Mater* et ils sont prêts, tous, à faire rapport des fruits heureux qui en ont été le produit.

Quant à vous, bonnes âmes de la médecine et de la chirurgie, vous en avez tué beaucoup peut-être, mais pas par votre faute ! C'est l'intention qui sauve. Ceux qui survivent se félicitent de cette heureuse escapade. Quoiqu'il en soit, votre mission est fort belle.

Quant à nous, avocats, notre rôle est d'être les auteurs de la plupart des lois mal faites qui existent au pays. Elles sont juste assez bonnes,